COMMUNE DE SAINT-DENIS DGA/ ST / Eau CONSEIL MUNICIPAL Séance du samedi 17 septembre 2016 Rapport n° 16/5-04

OBJET SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) POUR 2015

En application de l'article L .2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'Alimentation en Eau Potable pour l'année 2015. Il retrace les éléments d'investissements de l'année et les éléments d'exploitations exécutés par le délégataire, VEOLIA Eau, désigné lors de la signature du contrat de Délégation de Service (DSP) pour une durée de douze ans (2011-2022).

Pour l'exercice 2015, ce rapport présente l'organisation administrative des services, le prix de l'eau et ses composantes, son évolution entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les indicateurs de performance ainsi que le détail des investissements et leur financement.

Suite à l'analyse du Rapport Annuel du Délégataire (RAD), le service a constaté qu'il était opportun que le délégataire procède à des réajustements permettant une meilleure lisibilité des données.

L'analyse du RAD a mis en évidence des évolutions positives des indicateurs de performances qui sont repris dans ce rapport.

Aussi, je vous demande d'adopter le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'alimentation en eau potable pour l'année 2015;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Signé électroniquement par : Gilbert ANNETTE Le 26/09/2016 14:07

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20160927-16504-DE en date du 27/09/2016 ; REFERENCE ACTE : 16504

**COMMUNE DE SAINT-DENIS** 

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 17 septembre 2016
Délibération n° 16/5-04

### OBJET SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) POUR 2015

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 16/5-04 du Maire;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Aménagement/ Développement Durable, et Consultative des Services Publics Locaux ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

### APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

### **ARTICLE 1**

Adopte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'alimentation en eau potable pour l'année 2015

### **ARTICLE 2**

Autorise le Maire à demander au délégataire, de procéder aux réajustements demandés par le service, dans le Rapport Annuel du Délégataire (RAD) de 2015.

Signé électroniquement par : Gilbert ANNETTE

Le 26/09/2016 14:07



## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2015 (RAPPORT DU MAIRE)

### **ADRESSE:**

2 RUE DE PARIS 97400 SAINT DENIS Ile de la Réunion

### RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2015 (RAPPORT DU MAIRE)

### Commune de Saint-Denis de la Réunion

### Table des matières

1	CARAC'	FERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE4
	1.1 PR	SENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI
	1.2 EST	IMATION DE LA POPULATION DESSERVIE ET DU NOMBRE D'ABONNEMENTS4
	1.3 Mc	DE DE GESTION DU SERVICE4
	1.4 Mc	DE DE PRESENTATION DU RAPPORT
2	LES DOI	NNEES TECHNIQUES5
		TURE DES RESSOURCES EN EAU
	2.2 NA	ture du Patrimoine (Reseaux et Ouvrages)6
	2.3 Vo	lumes vendus au cours de l'exercice
	2.4 Vo	LUMES CONSOMMES AU COURS DE L'EXERCICE
3	TARIFIC	ATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE
		DALITES DE TARIFICATION
		TURE D'EAU TYPE ET PRIX TTC DU SERVICE AU M3 POUR 120 M3 (INDICATEUR D102.0) 10
	3.3 REG	CETTES D'EXPLOITATION
	3.3.1	RECETTE POUR LA COLLECTIVITE
	3.3.2	RECETTE DU DELEGATAIRE
ļ		TEURS DE PERFORMANCES
	4.1 LES	INDICATEURS TECHNIQUES
	4.1.1	TAUX DE CONFORMITE DE LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE (INDICATEURS P101.1 ET P102.1)
	4.1.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des reseaux d'eau potable (P103.2) 13
	4.1.3	RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (P104.3)
	4.1.4	INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (P105.3)
	4.1.5	INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (P106.3)
	4.1.6	TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (P107.2)
	4.1.7	INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (P108.3)
	4.2 IND	ICATEURS DE QUALITE DE SERVICE
	4.2.1	MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES OU DES VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE (P109.0
		DE L'EAU POTABLE)
	4.2.2	DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES, DEFINI PAR EXE (D151.0)
		TAUX DE RESPECT DE CE DELAI (P152.1)
	4.2.3	TAUX DE RESPECT DE CE DELAI (P152.1)
	4.2.4	I AUX D. OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMÉES (P151.1) 23

	4.3	INDICATEURS FINANCIERS	23
	4.3.1	(0.452.0)	
	4.3.2	1 = 1 (ANDER DE GERENITE (D154 O)	
	4.3.3	3 EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES REQ	CUES ET TAUX DE
	RECL	LAMATION (P155.1)	25
	FINA	ANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	26
	5.1	MONTANTS FINANCIERS	26
	5.2	ETAT DE LA DETTE DU SERVICE	26
	5.3	AMORTISSEMENTS	26
	5.4	Presentation des projets a l'etude en vue d'ameliorer la qualite du servici Reformances environnementales du service et montants previsionnels des tra	E A L'USAGER ET
	5.5	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX :	27
,		TIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOI	MAINE DE L'EAU
	28		29
	6.1	ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE	
	6.2	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (CF. L1115-1-1 DU CGCT)	28
7	COL	NCLUSION	
3	CLO	CCCVIDEC.	30

### 1 CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

### 1.1 Présentation du territoire desservi

La Commune de Saint Denis couvre une superficie de 14 280 hectares dont 75 % sont des espaces naturels.

La Ville assure la distribution d'eau potable sur la partie habitée de son territoire comprise entre le littoral et l'altitude 800 mètres environ. Le territoire est composé de plusieurs zones géographiques délimitées par les principales ravines de la Commune (Rivière de Saint Denis, Ravine des Patates à Durand, Ravine du Chaudron) qui modèlent la structure du réseau.

Ainsi, plusieurs secteurs de distribution autonome peuvent être définis : la Montagne et la Grande Chaloupe, le Brûlé, Saint-François, Bois de Nèfles, la Bretagne et la zone littorale et piémont qui s'étend du Cap Bernard à la Rivière des Pluies et délimitée au sud par la voie piémont.

### 1.2 Estimation de la population desservie et du nombre d'abonnements

Ces indicateurs décrivent l'importance du service. Ils permettent d'apprécier sa taille et de mettre en perspective les résultats mesurés avec les indicateurs de performance.

Estimation du nombre d'habitants desservis - Service de l'eau potable							
			D101.0		<u>.</u>		
		2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'habitants desservis (1)	Unités	142 241	145 776	146 708	146 489	146 825	146 763
Nombre d'abonnés desservis	Unités	63 529	65 661	67 044	68 865	70 008	71 136

On observe une augmentation de 1,61% du nombre de clients individuels.

### 1.3 Mode de gestion du service

La Commune a fait le choix d'un mode de gestion en délégation et de type affermage ; la collectivité ayant gardé la compétence en matière d'investissements.

Le nouveau contrat d'affermage signé avec l'entreprise VEOLIA Eau pour une durée de 12 ans. Ce contrat a donc pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et s'achève le 31 décembre 2022.

Ce rapport du Maire sur le Prix et la Qualité de Service est le cinquième rapport présenté pour ce contrat de 12 ans. Il présente les résultats d'exploitation avec l'application des nouvelles clauses d'exploitation dont des obligations de résultats et de moyens pour le délégataire.

### 1.4 Mode de présentation du rapport

Il est proposé de présenter dans ce rapport les données brutes issues du Rapport Annuel 2015 du Délégataire (dit RAD 2015) et après analyse réalisée par la Direction de l'Eau.

### LES DONNEES TECHNIQUES

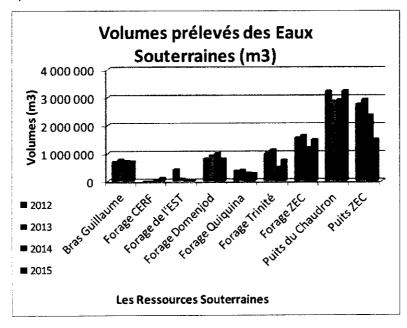
### 2.1 Nature des ressources en eau

Les ressources de Saint-Denis sont réparties en :

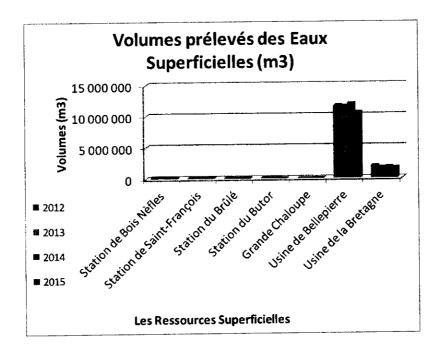
- 39% d'eau souterraine (forages et puits);
- 61% d'eau superficielle (captages en rivière, ...);

Les graphes ci-dessous récapitulent l'ensemble des forages ou captages exploités sur le territoire.

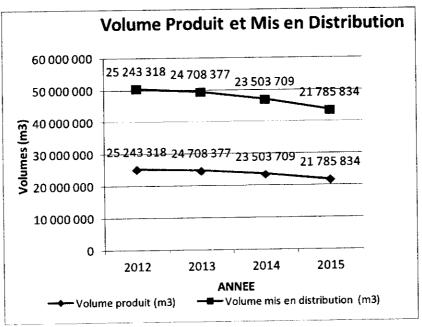
Le premier graphe présente les ressources souterraines. On peut constater que le «Puits du Chaudron» et le «Puits ZEC» sont quantitativement les ressources souterraines les plus abondantes à hauteur des 3.000.000,00 m3.



Pour les ressources superficielles, le captage de la Rivière St-Denis reste la ressource la plus productive et atteint les 12 millions m3.



Les volumes prélevés sont tous mis en distribution. La Ville de Saint-Denis n'achète ni ne vend de l'eau aux communes limitrophes (pas d'interconnexion intercommunale à ce jour).



On constate que les volumes produits et mis en distribution baissent significativement depuis 2010. Entre 2014 et 2015, la baisse est de 7%.

### 2.2 Nature du Patrimoine (Réseaux et Ouvrages)

Le Service public d'alimention en eau potable (SP AEP) de la Ville de Saint-Denis a un patrimoine conséquent.

Le tableau, ci-dessous, présente le détail de tous les ouvrages appartenant au SP AEP :

DESCRIPTIF DU PATRIMOINI	DU SERVICE	PUBLIC D'	ALIMENTA	ATION EN	EAU POT	ABLE
I OUVRAGES		2011	2012	2013	2014	2015
Installations de production	Unités	15	15	15	16	16
Capacité totale théorique de production	m3/J	89 506	89 506	89 506	95 506	95 506
Réservoirs	Unités	43	43	43	44	44
Capacité totale de stockage	m3	68 320	69 040	70 120	70 120	70 120

Le patrimoine « RESEAUX » est toujours en accroissement et atteint les 744 Km de linéaire de réseaux de distribution, ce qui prouve que la ville est toujours en évolution et connaît une urbanisation grandissante.

II CANALISATIONS		2011	2012	2013	2014	2015
Longueur totale du réseau		732	737	747	762	773
dont longueur d'adduction		25,8	25,8	25,8	28,6	28,6
dont Longueur de distribution :		706	711	721	733	744
dont canalisations	Km	589	593	601	611	622
dont branchements		117,24	118,40	119,97	121,47	122,36
Longueur du réseau de desserte		589	593	601	611	622

Le nombre de branchement confirme cette croissance avec 63 455 unités.

III BRANCHEMENTS		2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de branchements	Unités	62 565	62 797	63 057	63 307	63 455

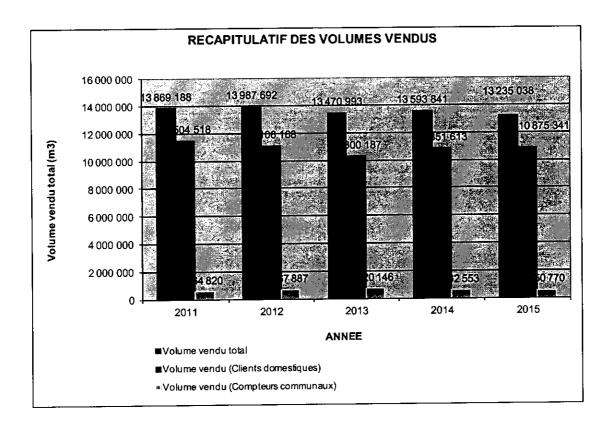
IV EQUIPEMENTS		2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'appareils publics		1 060	1 060	1 060	1 063	1 069
Nombre d'accessoires	Unités	265	265	267	271	281
hydrauliques	<u> </u>				i	

### 2.3 Volumes vendus au cours de l'exercice

Le volume vendu total poursuit sa faible décroissance. Cependant, le volume des clients domestiques stagnent après des années de décroissance.

7

8



### 2.4 Volumes consommés au cours de l'exercice

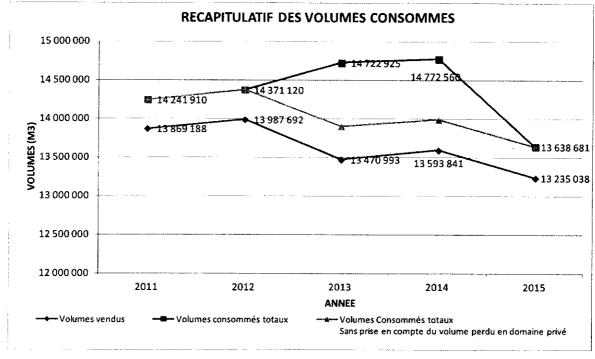
Grâce à une définition claire des paramètres « volumes de service » et « sans comptage autorisé », le délégataire affiche des volumes permettant une comparaison avec les années antérieures. La collectivité peut ainsi s'appuyer sur ces données pour vérifier l'atteinte des objectifs indiqués dans le contrat de DSP (Délégation de Service Public).

Après deux années exceptionnelles (2013 et 2014), la Ville n'intégre plus dans les « volumes sans comptage autorisé » la part de volumes estimés perdus sur un ensemble de réseaux privés fuyards et sans compteurs généraux.

	2011	2012	2013	2014	2015
Volumes comptabilisé (m3)	13 869 188	13 987 692	13 470 993	13 593 841	13 235 038
Volumes sans comptage autorisé	252 942	258 122	1 077 826	1 015 853	233 844
Volumes de service	119 780	125 306	174 106	162 866	169 799
Volumes consommés totaux	14 241 910	14 371 120	14 722 925	14 772 560	13 638 681
Volumes estimés ou mesurés - Perte en domaine privé	0	0	823 440	784 020	1 073 116

<sup>\*</sup> Dans le RAD 2015, le délégataire a modifié la valeur du volume comptabilisé de l'année 2014.

Cependant ces volumes perdues en domaine privé restent un enjeu important. Grâce à des actions menées de manière conjointe entre la Ville et son délégataire, les volumes estimés sur certaines co-propriétés ou zones de bailleurs sociaux ont pu être mesurés grâce à des compteurs statiques et sont donc devenus des données factuelles. Certains cas ont permis de confirmer des situations désastreuses nécessitant des actions d'envergure.



Lorsque l'on compare les volumes consommés totaux entre eux d'une année à l'autre et sur la base de données comparables ; il peut être constaté que ces volumes diminuent significativement.

## RAPPORT DU MAIRE 2015 SERVICE PUBLIC AEP MAIRIE DE SAINT DENIS DE LA REUNION

### 3 TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

### 3.1 Modalités de tarification

Avec le nouveau contrat de délégation de service public qui a pris effet le 1er janvier 2011, la Ville a délibéré sur une nouvelle tarification. Lors des négociations, la Ville a obtenu du délégataire de passer sa part de 0,415€ à 0,3445€; soit une baisse de 7,05 centimes par m3.

Par contre, le service public d'alimentation en eau potable a été validé une progression de la part communale qui est fonction de l'inflation et des investissements programmés.

La tarification du service en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de présentation du rapport est détaillée dans le tableau présenté dans le paragraphe 3.2.

### 3.2 Facture d'eau type et prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (indicateur D102.0)

Selon les indicateurs en vigueur, une facture de 120 m3 doit être présentée pour réaliser les comparaisons. Elle représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage métropolitain de 4 personnes.

A la Réunion, les consommations moyennes (200 à 250 m3) sont encore au-dessus des moyennes métropolitaines.

A titre indicatif sur la commune de SAINT DENIS l'évolution du prix du service de l'eau (redevances comprises, mais hors assainissement) par m³ [D102.0] pour 120 m³, au tarif en vigueur au 1er janvier, est la suivante :

SAINT DENIS		Prix	Montant	Montant	
Prix du service de l'eau potable	Volume	Au	Au	Au	N/N-1
riu da service de l'esa potenie		01/01/2016	01/01/2015	01/01/2016	
Part délégataire			75,78	76,28	0,66%
Abonnement			31,00	31,20	0,65%
Consommation	120	0,3757	44,78	45,08	0,67%
Part collectivité(s)			30,54	31,45	2,96%
Consommation	120	0,2621	30,54	31,45	2,98%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0017	10,73	0,26	-98,14%
Organismes publics			13,20	13,20	0,00%
Lutte contre la posution (agence de l'eau)	120	0,1100	13,20	13,20	0,00%
Total HT			130,25	121,13	-7,00%
TVA			2,74	2,54	-7,30%
Total TTC			132,99	123,67	-7,01%
Prix TTC du service su m3 pour 120 m3			1,11	1,03	-7,21%

### 3.3 Recettes d'exploitation

### 3.3.1 Recette pour la collectivité

Le nouveau contrat a permis à la Collectivité de poursuivre son programme ambitieux d'investissement.

RECETTES DE LA COLLECTIVITE								
·	Unités	2011	2012	2013	2014	2015		
Ventes d'eau : part de la collectivité contractante		3 022 588,00	4 505 103,00	4 404 644,00	4 276 031,00	4 425 534,00		
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	€ (Euros)				4 392 400,00	4 357 197,00		
dont variation de la part estimée sur consommation	1				-116 369,00	68 337,00		

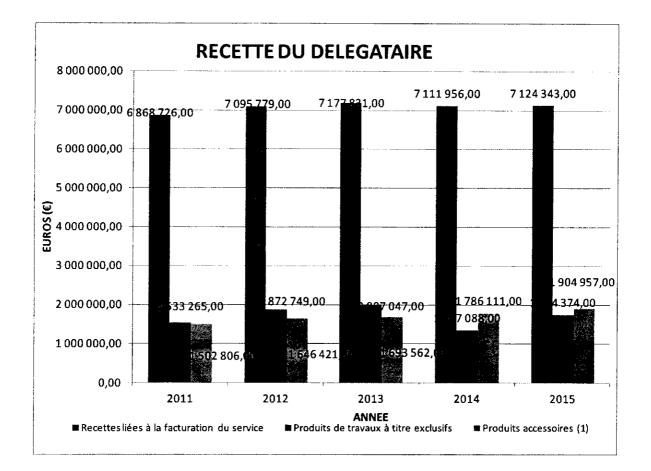
### 3.3.2 Recette du délégataire

Le tableau ci-dessous détaille les recettes du délégataire depuis l'année 2011 :

		RECETTES D	U DELEGATAI	RE		
Type de recettes	Unités	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes liées à la facturation du service		6 868 726,00	7 095 779,00	7 177 831,00	7 111 956,00	7 124 343,00
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)					7 242 744,00	7 070 387,00
dont variation de la part estimée sur consommation	€ (Euros)				-130 788,00	53 956,00
Autres prestations auprès des abonnés		3 036 071	3 519 170	3 700 609	3 133 199	3 649 331
Produits de travaux à titre		1 533 265.00	1 872 749.00	2 007 047,00	1 347 088,00	1 744 374,00
exclusifs Produits accessoires (1)		1 502 806,00			1 786 111,00	
TOTAL		9 904 797,00	10 614 949,00	10 878 440,00	10 245 155,00	10 773 674,00

Il est important de noter que le délégataire perçoit des recettes complémentaires en lien avec des prestations exclusives du fait du contrat de délégation de service public.

L'une d'elle est fonction de l'importance des travaux de réseaux entrepris par la Ville ; il s'agit des produits de travaux à titre exclusif. A chaque investissement de la Direction de l'eau dans des travaux de renouvellement, de renforcement et de déplacement de réseaux, le délégataire perçoit des recettes pour réaliser les reports de compteurs.



12

### 4 INDICATEURS DE PERFORMANCES

- 4.1 Les indicateurs techniques
- 4.1.1 Taux de conformité de la qualité de l'eau distribuée (indicateurs P101.1 et P102.1)
  - Qualité microbiologique:

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie

D4	Λ4	- 4

		2011	2012	2013	2014	2015
Nombres de prélèvements microbiologiques conformes	Unités	227	234	257	240	261
Nombre total de prélèvements microbiologiques réalisés au cours de l'année		227	234	259	242	262
Taux de conformité microbiologique (1)	%	100,00	100,00	99,23	99,17	99,62

### - Qualité physico-chimique :

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques

<b>D4</b>	റാ	4
Ρ7	ロフ	7

	F 102.1					
		2011	2012	2013	2014	2015
Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes		107	106	123	105	121
Nombre total de prélèvements physico- chimiques réalisés au cours de l'année X 100	Unités	112	111	127	107	125
Taux de conformité physico-chimique <sup>(1)</sup>	%	95,54	95,50	96,85	98,13	96,80

Les taux de conformités sont corrects.

Néanmoins, la Ville de Saint-Denis, comme toutes les communes de la Réunion, doit poursuivre ses efforts d'investissements dans la mise aux normes de ses stations de potabilisation et de tous ses sites de production. Il est primordial de réduire les zones de distribution à risque potentiel ; les zones définies par l'Agence Régionale de Santé.

4.1.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2)

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale, et de suivre leur évolution.

Le decret du 27 janvier 2012 précise les critères d'évaluation selon un nouveau barème de 0 à 120 points.

Pour cette année 2015, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable proposé par le délégataire est de **97 points** :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil	Valeur ICGPR
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10	10
ICGPR Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	12	12
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	٥	0
ICGPR Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
ICGPR Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
ICGPR Localisation des autres interventions	10	10
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	0	0
ICGPR Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
Total:	97	97

Dans le RAD, le délégataire affiche qu'il perfectionne la base de données patrimoniale dans un Système d'Information Géographique (SIG). La collectivité émet des réserves sur ces affirmations. En effet, la collectivité est toujours en attente d'un SIG opérationnel et exploitable sur les postes des services municipaux.

### 4.1.3 Rendement du réseau de distribution (p104.3)

Il s'agit du ratio entre d'une part le volume consommé autorisé et d'autre part le volume produit.

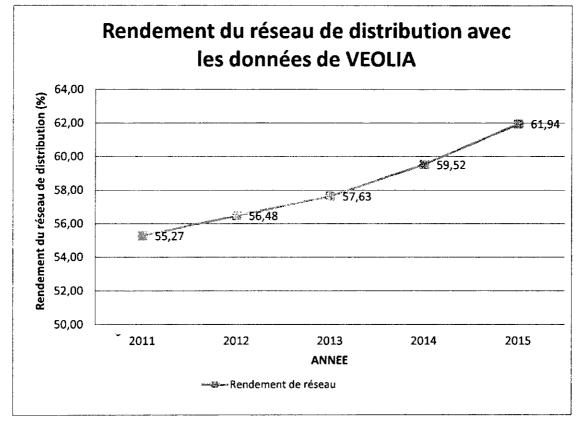
Dans le RAD 2011, le délégataire affichait un rendement de 55,20%. Suite aux réserves émises en 2011, le délégataire a régularisé les données incohérentes et a donc modifié les indices en conséquence. Le tableau ci-dessous retablit les données du rendement du réseau de distribution :

	Rendement du réseau de distribution P104.3										
2011 2012 2013 2014 2015											
Volume produit sur 12 mois (365 jours) (V1)		26 330 107	25 243 318	24 708 377	23 503 709	21 785 834					
Volume importé (achetés en gros) sur 12 mois (V2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
Volume exporté (vendus en gros) sur 12 mois (V3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
Volume mise en distribution (V4) (2)		26 330 107	25 243 318	24 708 377	23 503 709	21 785 834					
Pertes (V5)	m3	-11 777 403	-10 986 228	-9 644 893	-8 731 149	-8 290 622					
Volume consommé autorisé 365 J ( <b>V6</b> ) <sup>(3)</sup>		14 552 704	14 257 090	15 063 484	14 772 560	13 495 212					
Volume comptabilisé 365 J ( <b>V7</b> )		14 179 982	13 873 662	13 811 552	13 593 841	13 091 569					
Volume consommateurs sans comptage (V8)		252 942	258 122	1 077 826	1 015 853	233 844					
Volume de service du réseau (V9)		119 780	125 306	174 106	162 866	169 799					
Rendement Réseau de Distribution <sup>du RAD</sup>	%	55,27	56,48	57,63	59,52	61,94					

La progression du rendement de réseau prouve que les efforts d'investissement en matière de renouvellement de réseau engagés par la Ville sont efficaces.

En 2015, il n'est plus nécessaire de déduire au volume sans comptage les volumes estimés perdus en domaine privé.

Néanmoins, cet indicateur de volume reste très intéressant pour orienter les actions auprès des bailleurs sociaux ou des co-propriétires défaillants en matière de compteurs généraux.



VEOLIA Eau doit poursuivre ces efforts et s'impliquer pleinement dans son rôle de délégataire auprès des privés :

- en les accompagnant dans la mise en œuvre des compteurs généraux,
- · dans la réparation des fuites,
- et dans l'application du règlement de service annexé dans le contrat de DSP.

### 4.1.4 Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution, mais ne faisant pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.

Il s'agit du ratio entre le volume non compté (volume mis en distribution - le volume comptabilisé) et le linéaire de réseau de desserte.

Une diminution de la valeur de cet indicateur signifie une meilleure connaissance par le comptage d'une partie des volumes consommés sur le réseau. Mais, il ne permet pas de déterminer un niveau de fuites, car il y a toujours des volumes consommés non comptés.

Indi	Indice linéaire des volumes non comptés											
		P105.3										
		2011	2012	2013	2014	2015						
Volume produit sur 12 mois (365 jours) (V1)		26 330 107	25 243 318	24 708 377	23 503 709	21 785 834						
Volume importé (achetés en gros) sur 12 mois ( <b>V2</b> )		0	0	0	0	0						
Volume exporté (vendus en gros) sur 12 mois (V3)	m3	o	0	0	0	0:						
Volume mise en distribution (V4)		26 330 107	25 243 318	24 708 377	23 503 709	21 785 834						
Volume comptabilisé 365 J (V7)		14 179 982	13 873 662	13 811 552	13 593 841	13 091 569						
Longueur du réseau de desserte (L1)	km	589,002	592,972	601,209	611,425	621,743						
Indice <sup>(1)</sup>	m3 / km / jour	56,52	52,39	49,66	44,40	38,31						

L'indice linéaire des volumes non comptés prouve également que les efforts d'investissements ont permis une amélioration de l'etat du réseau.

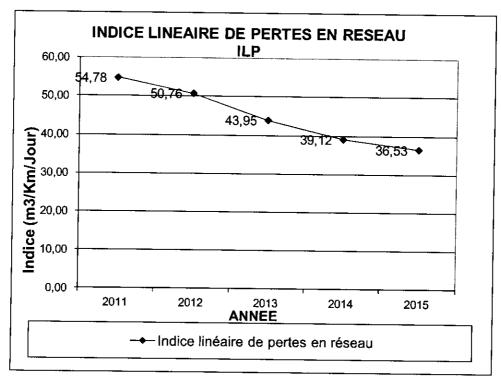
### 4.1.5 Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Il s'agit du ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte.

Sa valeur et son évolution reflètent :

- d'une part la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau,
- d'autre part les actions menées pour lutter contre les volumes détournés et améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

	Ind	ice linéaire de p		u				
P106.3								
		2011	2012	2013	2014	2015		
Volume produit sur 12 mois (365 jours) (V1)		26 330 107	25 243 318	24 708 377	23 503 709	21 785 834		
Volume importé (achetés en gros) sur 12 mois ( <b>V2</b> )		0	0		0			
Volume exporté (vendus en gros) sur 12 mois ( <b>V3</b> )		0	0					
Volume mise en distribution (V4)	m3	26 330 107	25 243 318	24 708 377	23 503 709	21 785 834		
Volume consommé autorisé (V6)	] [	14 552 704	14 257 090	15 063 484	14 772 560	13 495 212		
Volume comptabilisé (V7)	<b>1</b>   [	14 179 982	13 873 662	13 811 552	13 593 841	13 091 569		
Volume consommateurs sans comptage (V8)		252 942	258 122	1 077 826	1 015 853	233 844		
Longueur du réseau de desserte (L1)	km	589	593	601	611	622		
Indice (1)	m3 / km / jour	54,78	50,76	43,95	39,12	36,53		



Grâce aux efforts d'investissements de la collectivité et le perfectionnement du délégataire dans la recherche des fuites et des réparations, l'indicateur de performance contractuel du contrat de DSP est inférieur à la valeur contractuel de 2015 soit 42,7m3/km/jour.

VEOLIA Eau doit maintenir ce résultat et ses efforts seront quotidien.

Afin d'accompagner au mieux la collectivité dans le choix de ses investissements futurs, le délégataire devra affiner sa connaissance patrimoniale et lister les réseaux à renouvellement prioritaire, tout en les justifiant.

### 4.1.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Cet indicateur a pour objectif de compléter l'information sur la qualité de la gestion du patrimoine enterré constitué par les réseaux d'eau potable, en permettant le suivi du programme de renouvellement défini par le service.

Il s'agit du quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte.

18

Taux moyen de renou		ent des re 07.2	éseaux (	d'eau po	table	
		2011	2012	2013	2014	2015
Longueur du réseau de desserte (L1)		589	593	601	611	622
Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N (L2)	km	46	47	47	53	37
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	1,57	1,59	1,56	1,72	1,19
Longueur réalisée en						
Renouvellement - Renforcement -	Km	9,36	8,67	6,36	9,52	3,16

 Longueur réalisée en
 8,67
 6,36
 9,52
 3,16

 Déplacement
 8,67
 6,36
 9,52
 3,16

 Longueur réalisée en Extension
 5
 1,94
 2,94
 3,76
 0,86
 0,37

Comparé au taux moyen national de 0,6%, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable de la Ville de saint-Denis (1,19 %) est tout à fait satisfaisant.

### 4.1.7 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3)

Cet indicateur mesure les moyens mis en œuvre par la Collectivité pour assurer la protection de ses ressources. Il correspond au niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

L'Agence Régionale de Santé de la Réunion a établi l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau de la Ville de St-Denis selon ces critères et l'a défini dans le tableau ci-dessous :

### Indicateurs ARS-OI Réunion pour l'année 2014 UGE : 0012 SAINT-DENIS (AFFERMAGE)

OBJET: Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : MAIRIE DE SAINT-DENIS Adr : 14 RUE DE PARIS

97717 SAINT-DENIS

### Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Débit	Perim. protect Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	indice
974000166	RIVIERE SAINT-DENIS	31978	O	TF		01/06/2010	09/03/2011	30/11/2011	80%
974000167	PUITS ZEC CHAUDRON	7558	N	NP		01/11/2001			40%
974000168	FORAGE F5 EST	1160	N	NP		01/10/1997	01/10/1997		50%
974000170	FORAGE ZEC	4277	N	NP	***************************************				0%
974000171	PUITS DU CHAUDRON	8805	N	EC	11 and 11	01/11/2001	***************************************		40%
974000172	BRAS MAHO	301	N	NE					0%
	BRAS DES MERLES	0	N	NE		AMMARIAN I STATE I MANAGEMENT STATE ST	P		0%
-	RAVINE DU BUTOR	250	N	NE					0%
974000177	BRAS SAMY	2	N	NE			The second of th	V conferencessign for the state of the field of the state	0%
	LAVERDURE	189	N	NE			V		0%
974000179	RAVINE BOUCAN LAUNAY	284	N	NE	00	Accounted to Account to the second to the se	- Commission of the attention of the Parties of the Commission of		0%
	BRAS CATEAU	231	N	NE	Anning 10.7			enconductoristic (** 1.5 °° 42° 1	0%
974000181	RAVINE BLANCHE	538	N	NE	- Alemani - Fac all 199	15/09/2001	y gyperonous y r sy compromy gyperon as an eight ground different	transmit has been did a f /	40%
974000182	RAVINE CHAUDRON (1ER BRAS)	5418	N	EC		21/11/2001	21/11/2001		50%
974000183	FORAGE ILET QUINQUINA	1033	N	NP		01/06/1987		and the second s	40%
974000184	GAL DRAINANTE BRAS GUILLAUME	1947	N	NE					0%
974000591	SOURCE DE LA POINTE DU GOUFFRE	83	0	TE	22/07/1995	28/02/1966	27/02/1998	19/05/1999	80%
974000802	FORAGE DU PARC URBAIN TRINITE 1	2708	0	TE	22/07/1995	02/06/1997	Localitation distribution of the second	11/02/2002	80%
974000803	FORAGE DOMENJOD	2958	00	TE	21/05/1999	15/05/2000		30/11/2001	100%
974003131	FORAGE CERF 2	100	0	TE	A A ANNOUNCE OF THE PART OF TH	01/05/2012	31/05/2012	11/04/2013	80%
F-0	Indice consolidé /UC	3E	describeration described as the original section of the origin original section of the original section of the original sectio			00000000000000000000000000000000000000			59,2 %

- des captages superficiels de Bras Cateau et de Ravine Blanche, mais également dans le captage rattaché à la station de la Bretagne soit Ravine du Chaudron ou 1er Bras;
- du captage souterrain, le forage Trinité II.

L'origine de l'eau alimentant le service est détaillée ci-après :

Ouvrage	Site	Référence nationale	Autorisation Déclaration	Observations
Captage	Rivière Saint-Denis	1226 4X 0015	Autorisation	Arrêté n° 11 - 1943/SG/DRCTCV
Source	Pointe du Gouffre	1226 4X 0091	Autorisation	Arrêté N° 01037/SG/DICV/3
Captage	Ravine du Chaudron 1 <sup>er</sup> Bras (Bretagne)	57.54.00 (**) 57.54.00 (**)	Déclaration	
Captage	Ravine Blanche (Bois de Nèfles)		Déclaration	Very and the second of the sec
Captage	Bras Cateau (Bois de Nèfles)		Déclaration	
Captage	Bras des Merles (Brûlé)		Déclaration	Ann. VERMARINE.
Captage	Bras Maho (Brûlé)		Déclaration	The second secon
Captage	Boucan Launay (Saint-François)		Déclaration	Table 1
Captage	Laverdure (Saint-François)		Déclaration	Maria Carantella Caran
Captage	Ravine du Butor (Butor)		Déclaration	MINISTER AND ADMINISTRATION OF THE PARTY OF
Captage	Bras Samy (Butor)		Déclaration	A STATE OF THE STA
Captage	Bras Guillaume (La Montagne)		Déclaration	Address Anni Maria Maria Cara and Anni Anni Anni Anni Anni Anni Anni An
Puits	Puits du Chaudron		Déclaration	The second secon
Puits	Puits ZEC		Déclaration	
Forage	Quinquina		Déclaration	
Forage	Forage Est		Déclaration	
Forage	Forage ZEC		Déclaration	German A. Johnson Marie V. et Arche 1996 Aller St. et
Forage	Trinité	1226 4X 0265	Autorisation	Arrêté N° 441/SG/DAI/3
Forage	Domenjod	1227 1X 0090	Autorisation	Arrêté N°01-3690/SG/DAI/3
Forage	Cerf 2 (Domenjod)	1226 4X 0529	Autorisation	Arrêté n° 13 - 488/SG/DRCTCV

- 4.2 Indicateurs de qualité de service
- 4.2.1 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (P109.0 service de l'eau potable)

Cet indicateur permet de mesurer l'impact du financement des personnes en difficultés.

Il s'agit de l'abandon de créances annuelles et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé.

Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité - Service de l'eau potable P109.0									
	;	2011	2012	2013	2014	2015			
Montants en euros des abandons de créances				110	118	118			
Montants en euros des versements à un fond de solidarité	Euros (€)	00,00	0,00	13 784,52	14 083,67	14 071,00			
Volume facturé	m3	13 869 188	13 987 692	13 470 993	13 593 841	13 235 038			
Montant <sup>(1)</sup>	Euros/m3	0,0000	0,0000	0,0010	0,0010	0,0011			

Il y a depuis cette année 2013 une participation du délégataire au fond de solidarité.

4.2.2 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service (D151.0)

Cet indicateur caractérise le niveau d'engagement de résultat de l'opérateur.

Il s'agit du temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel. Il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée.

Le délégataire, qui s'est engagé sur un délai maximal de 1 jour, a tenu cet objectif (ouverture d'un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remise en service un branchement existant).

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service								
	D15	1.0						
2011 2012 2013 2014 2015								
Délai Jours (j) 1 1 1 1 1								

### 4.2.3 Taux de respect de ce délai (P152.1)

Cet indicateur permet d'évaluer le respect des engagements de délai d'ouverture des branchements d'eau potable.

Il s'agit du pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.

Taux de respect du délai r	nouvea	l'ouvertu ux abonn 152.1		ranchem	ents pou	ır les
		2011	2012	2013	2014	2015
Nombre total d'ouvertures		7 895	8 115	10 869	11 927	11 445
Nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans les délais	Unités	6 967	7 919	9 760	11 847	11 376
TAUX (1)	%	88,25	97,58	89,80	99,33	99,40

### 4.2.4 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)

Cet indicateur permet de mesurer la continuité du service d'eau potable, afin d'en apprécier le bon fonctionnement.

Il s'agit du nombre de coupures d'eau, par milliers d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance.

Taux d'occurrence des interru	uptions de se P151.1	rvice no	n progra	mmées		
		2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance	Nombre	639	640	39	67	40
Nombre d'abonnés	1	65 661	67 044	68 865	70 008	71 136
Taux d'occurrence des interruptions de service (1)	Nombre / milliers d'abonnés	9,73	9,55	0,57	0,96	0,56

> Ce taux d'occurrence des interruptions de service non programmés est : 0,56 nombre de coupures / milliers d'abonnés.

### 4.3 Indicateurs financiers

### 4.3.1 Durée d'extinction de la dette (P153.2)

Cet indicateur permet d'apprécier les marges de manoeuvre de la collectivité en matière de financement des investissements et d'endettement.

Il s'agit de la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encourt total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle.

L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé.

Durée o	l'extinction d		ı collectivité - Se 153.2	ervice de l'eau p	otable	
		2011	2012	2013	2014	2015
Encours total de la dette contractée par la Colléctivité (2)	Euros (€)	9 976 142,47	16 389 594,23	15 413 459,80	16 645 959,80	32 131 199,45
Epargne Brute annuelle (3)	7 ''	3 142 038,94	2 632 128,42	3 584 758,40	3 680 338,41	3 297 348,53
Recette réelle fonct		3 384 551,19	4 008 430,84	4 577 202,67	4 695 496,08	4 463 360,70
Dépense réelle d'exploitation		242 512,25	1 376 302,42	992 444,27	1 015 157,67	1 166 012,17
capital de la dette (compte 16)	1	181 782,85	3 436 548,24	888 931,86	609 448,81	1 254 992,16
Durée d'extinction de la dette <sup>(1)</sup>	Années	3,18	6,23	4,30	4,52	9,74

L'indicateur de la Ville (9,74 Année) est donc inférieur. La situation financière du Budget Annexe de l'Eau est très satisfaisante. Les indicateurs de remboursement de la dette sont inférieurs au référentiel des établissements bancaires (inférieur à 10 années).

La collectivité a choisi de maintenir le niveau d'investissements des années précédentes, malgré les contraintes budgétaires actuelles.

### 4.3.2 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P154.0)

Cet indicateur permet de mesurer l'efficacité du recouvrement, dans le respect de l'égalité de traitement.

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

Le montant de la facture au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voie navigable de France et la TVA liée à ces postes.

Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux.

Taux d'impayés sur le	es factur	es d'eau de l'a P15	-	nte - Service	de l'eau potab	ole
		2011	2012	2013	2014	2015
Montant d'impayés au titre de l'année N-1, au 31/12/N	Euros	358 438	539 848	744 285	551 502	461 118
Chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N	(€)	21 675 658	19 834 072	23 020 915	13 411 980	13 378 173
Taux d'impayés <sup>(1)</sup>	%	1,65	2,72	3,23	4,11	3,45

Le taux d'impayés qui concerne les factures de l'exercice N-1 (2014) est de : 3,45 %.

La collectivité, face à ce taux d'impayés en décroissance par rapport à l'année N-1 - 2014, est toujours cependant en attente des explications du délégataire sur son mode de recouvrement et les nouveaux moyens déployés par rapport au contrainte de la Loi Brotte.

4.3.3 Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues et taux de réclamation (P155.1)

Cet indicateur permet de traduire de manière synthétique le niveau d'insatisfaction des abonnés au service de l'eau.

Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites, reçues par l'opérateur ou la collectivité, rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000.

Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Taux de réc	lamations - Serv	ice de l'e	eau pota	ıble		
	P.155.1					
		2011	2012	2013	2014	2015
Taux de réclamations <sup>(1)</sup>	Nombre par milliers d'abonnés	0,99	1,43	1,41	1,04	2,54

Le taux de réclamations sur l'exercice est de : 2,54 réclamations par milliers d'abonnés.

### 5.1 Montants financiers

La Ville poursuit ses investissements pour l'amélioration du patrimoine « Réseau » (renouvellement - renforcement et déplacement de réseaux), mais commence également à entreprendre des actions sur les autres thématiques telles que la régularisation des captages, la création de nouveaux forages et la réhabilitation des stations des hauts.

	BUDGE	EAU - MONTA	NTS FINANCIE	RS		
		2011	2012	2013	2014	2015
Montant des travaux réalisés pour l'exercice budgétaire		10 616 117,24	8 783 138,96	10 913 218,69	8 759 311,87	8 349 437,08
Montant des subventions	€ (Euros)	664 087,30	378 691,75	823 568,54	732 382,82	898 598,61
Montant des contributions du budget général	(Euros)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Le montant des travaux réalisés pour l'année 2015 s'élève à 8,3 millions d'euros.

### 5.2 Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	В	UDGET EAU - E	TAT DE LA DE	TTE		
		2011	2012	2013	2014	2015
Encours de la dette au 31 décembre		9 976 142,47	16 389 594,23	15 413 459,80	16 645 959,80	32 131 199,45
Montant remboursé durant l'exercice	Ī	268 078,21	3 833 235,24	1 391 535,31	988 601,03	1 634 144,38
* dont en capital (compte 16 des dépenses d'investissement)	€ (Euros)	181 782,85	3 436 548,24	888 931,86	609 448,81	1 254 992,16
* dont en intérêts (compte 661 des dépenses d'exploitation)		86 295,36	396 687,00	502 603,45	379 152,22	379 152,22

Pour financer ces investissements, la Ville en 2015 a eu recours à l'emprunt.

L'encours de la dette au 31/12/2015 s'élève à 32,1 millions d'euros.

### 5.3 Amortissements

Montant des amortissements réalisés par la collectivité : 3.880.235,90 €.

	BUD	GET EAU - AMO	RTISSEMENT			
		2011	2012	2013	2014	2015
Montant des amortissements réalisés par la collectivité	€ (Euros)	1 310 148,61	1 310 148,61	22 116,93	28 093,00	3 880 235,90

Cette année, la ville a affiché un montant d'amortissement à la hauteur des investissements des années antérieures.

5.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Ces projets sont détaillés dans le tableau inséré dans le paragraphe ci-dessous 5.5.

RAPPORT DU MAIRE 2015 SERVICE PUBLIC AEP MAIRIE DE SAINT DENIS DE LA REUNION

### 5.5 Présentation des programmes pluriannuels de travaux :

Le tableau ci-dessous présente les éléments du programme pluriannuel de travaux du Budget Annexe de l'Eau de 2010 à 2017 et plus.

CF. Document en A3 - à la page 31

## RAPPORT DU MAIRE 2015 SERVICE PUBLIC AEP MAIRIE DE SAINT DENIS DE LA REUNION

### 6 ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

### 6.1 Abandons de créances ou Versements à un fond de solidarité

La procédure mise en place au sein de la collectivité est de transférer l'ensemble des demandes au délégataire. Dans le cadre de la convention Fond Solidarité pour le Logement (FSL), le délégataire traite les demandes en direct avec la collaboration du Conseil Départemental et les acteurs sociaux.

- 111 dossiers ont été abandonnés ;
- 14 071,00€ ont été versés à un fond de solidarité,

### 6.2 Opérations de coopération décentralisée (cf. L1115-1-1 du CGCT)

La Commune n'a pas engagé de démarche pour participer à des opérations de coopération décentralisée au cours de l'année 2015 et antérieure.

Détail des opération	ns de c	oopérati	ions déc	entralis	ées	
		2011	2012	2013	2014	2015
Subvention à une association humanitaire	€ (Euros)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 7 CONCLUSION

Les données présentées dans ce rapport sont la syntèse des données émanant du RAD 2015 transmis par le délégataire.

La Ville de Saint-Denis peut affirmer que ces efforts d'investissements et de contrôle du délégataire ont été fructuants et permettent d'afficher les très bons résultats d'indice linaire de perte de réseau. Cette indice progresse depuis trois ans. Cette année 2015, cet indicateur confirme que les objectifs du contrat de délégation de service public sont atteints.

Néanmoins, la Direction de l'Eau et le délégataire VEOLIA Eau doivent rester vigilant pour maintenir ces bons résultats. Un manque de vigilance pourrait faire chuter systèmatiquement la progression.

Par conséquent, il est primordial d'intervenir sur d'autres axes essentiels pour éradiquer les fuites non contrôlées. L'axe prioritaire qui ressort de ces analyses est d'aboutir à quantifier les volumes d'eaux injectés dans les zones collectives privées et donc responsabiliser leurs décideurs sur l'impact de leur non- contribution.

Pour le maintien d'un service public d'eau potable de qualité, il convient donc de :

- Rester vigilant sur la prospective du service d'eau potable;
- Maintenir un contrôle sur l'implication du délégataire et sur ses engagements contractuels;
- Développer des outils permettant de vérifier les données déclaratives du délégataire;
- Investir dans des équipements de contrôle, de mesure qui perfectionnent la gestion du service public tant pour le délégataire que la collectivité;

Il convient face aux échéances fixès par la Loi NOTRE de procèder aux démarches et aux opérations nécessaires au transfert de compétence à l'Intercommunalité.

## RAPPORT DU MAIRE 2015 SERVICE PUBLIC AEP MAIRIE DE SAINT DENIS DE LA REUNION

### 8 GLOSSAIRES

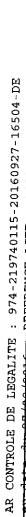
CGCT: Code Général des Collectivités Territoriales

CSP: Code de la Santé Publique

AEP: Alimentation en Eau Potable

# Programme Pluriannuel de travaux du Budget Annexe de l'Eau de 2010 à 2017 et plus

The control of the Political Interval of t		IV - ANNEXES BUDGET EAU			2		IV - ANNEXES BUDGET EAU		
The contribute of the Procession of The Contribute of Co		ENGAGEMENTS HORS BILLAN					ENGACEMENTS LOSS SHOW		2
Foreign the control of the control		AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDIT	S DE PAIEMENT	_	B2.1	AUTORISATI	IONS DE PROGRAMME ET CREDITS :		
Particular   Par	ĺ	B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PI	ROCHAMME ET CREDITS DE PAIEME	TNE			S   Control of the co	DE PAEMEN!	B2,1
Particle   Particle				Montant des AP			The second of th	AE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIGMENT	
Particular particula		N"ou intitulé de l'AP	I	Révision de l'exercice 2015		Crédits de paisment antérieurs (AU 7/11/14 : tous les CA Antérieures	Crédits de palement ouverts au	ices CP	
National Property of Early   1900	042817	Etudes Générales	- I		2015)		l'exercice 2015	9107 ANDLEYS ON LINES	Kosses a trancer (exercices 2017 ET
Province between the state of the control between the state of t	042818	Ressource Forage du CERF	1 550 000	900 055-	1 000 000	171 531			756.5
The control of the	042819	Ressoure Belepiere	2 300 000	1 200 000	3 500 000	2 878 605	ļ		136.3
	042820	Recommon frante southern Destant	2 360 000	4 780 000	10 140 500	575 674			
Transcript care in the case   Comparison	2000	Ivessource ues ecais - secreta prengre (Captage Chaudron)	2 000 000	200 000		23 000		4	31753
Interviewed between the lease   1,000	170710	INESSOUNCE NOUVEIR - Trinite	2 350 000	0	2 350 000	202 200			23310
The contract   The	042822	Traitement Station Bellepierre	22 000 000		000 000 55				896.2
Secretary Secretary   110,000   100,000   11	042823	Hrakement Autres-Stations- Traitement STATION DES HAUTS - BRETAGNE	4 200 000			85 648			21 862 3
Conceptor General Contents   1,10,100   1,000   1,000   1,100   1,100   1,000   1,100   1,100   1,00	042824	Stockage	000 000 1	000 000-	E)			499 269	167.6
Particioner Releases   2000	042825	Extensions Réseaux	DON ON L	400 000					
Sectional Section   10 to 100	042826	Renforcement Reseaux	8 500 000	4 500 000	13 000 000	11 945 550		35	
Charles   Continue	042827	Renowellement Recentive	3 000 000	100 000	3 100 000	3 100 000			
Control   Cont	00000		10 500 000	0	10 500 000	10 324 199			
Charles   Char	488	Securisation Reseaux	2 400 000	-200 000	2 200 000	,			
	042829	Goupelatent Miti-Operateurs	1 063 677	12 30g	1 075 075	2,003,000		46 975	130 00
Comparison   Com	042830	Bheing de Durnages	000 000	007.71	0,800	1075975	0	0	
Control   Cont	042833	Septement america	and and	000 001-	720 000	705 609		4 391	
Colore   Mail-Operation   Colore   Co	042832	Recoverement Recomm 2012. 2015	1 500 000	Ó	1 500 000	1 494 920		0	
State of the color   1900	DAZRA		4 300 000		3 200 000	2 562 977	637 023	c	
Figure   F	A12025		2 150 000	-170 000	1 980 000	0		5	
Secretary Part   Part		Q .	2 000 000	-1 500 000	900 009	456 007			1980 00
STOCK   STOC	64.2838	Service LAVER(	1 810 000	190 000	2 000 000	26 000		13 993	20 00
Stocked Processes   Colore Mark Charles   Colore   Colore Mark Charles   Colore Mark C	042839	راد سر	1710.000		200	000 00	20 000	190 000	1725 00
COUNDE MUNICIDE         TETACACE         2 000 000         2 000 000         1 944 427         56 573         0           COUNDE MUNICIDE         TETACACE         1 500 000         2 000 000         2 000 000         1 500 000         2 000 0	042840	Stockage MOTEN	1 760 000		000 020 C	36 664	52 000	100 000	563133
Groupe Multi-Oper         IT FRANCOIS         1 500 000         2 000 000         1 500 000         550 000         550 000         350 000         757           GROUPE ALIZAGE         IT FRANCOIS         1 750 000         2 000 000         2 000 000         1 500 000         2 000 000         2 000 000         2 500 000         7 550 000         7	- 1	<u></u>	2000,000,0	2000	2 000 000	0	32 000	0	1968 00
GROUPE ALL DE BOIX DE METLES & BIOX ROUGE.         1500 000         1500 000         650 000         650 000         350 000 <td></td> <td>Groupe Multi-Oper</td> <td></td> <td> </td> <td>2 000 000</td> <td>1 944 427</td> <td>55 573</td> <td>0</td> <td></td>		Groupe Multi-Oper			2 000 000	1 944 427	55 573	0	
GROUPE AEU AEP BOIS DE NEFLES & BOIS ROUGE         3 800 000         2 000 000         2 000 000         2 000 000         2 000 000         1 204 000         1 204 000         1 204 000         1 204 000         1 204 000         1 204 000         1 204 000         1 204 000         1 204 000         1 204 000         2 650 000	l	Groupe Multi-Oper :T FRANCOIS	200,000		1 500 000	000 009	920 000	350 000	
MTECACIEST   1800 000   1 800 000   1 800 000   1 800 000   1 800 000   1 800 000   2 412 000   2 850 000   2 85	042844	GROUPE AEU AEP BOIS DE NEFLES & BOIS ROUGE -	OM OC	000.002	2 000 000	30 000	8 630	1 204 000	757 37
RESSOURCES DES ECATS : BIN F (CAPT AGE RAWINE BLANCHE         7 500 0000         7 500 0000         7 500 0000         2 560 000         2 560 000         2 560 000         2 600 000         2 600 000         2 600 000         4 2 000           EXTENSION RESEAUX II         TOTAL         99 103 577         20 332 300         119 435 977         43 228 896         12 664 442         12 664 267         5 000<	042845	MITERCO EST QUEST	3 800 000	0	3 800 000	1 030 000	2 412 000	358 090	
TRATEMENT STATION DES HTS - BOIN OF PLAN OF		200000000000000000000000000000000000000	7 500 000	0	7 500 000	210 000	250 005 0		
RESSOURCES DES ECARTS - MONTAGINE (BRAS GUILLAUME)         0         4 050 000         4 050 000         0         65 000         42 000           TRATEMENT STATION DES HTS - BOIS OF MEFLES         0         2 600 000         2 600 000         0         15 000         32 000           EXTENSION RESEAUX            0         1 000 000         1 000 000         0         5500 000         500 000           TOTAL         99 103 677         20 332 300         119 435 877         43 228 896         12 664 442         12 022 879         5	042846	RESSOUNCES DES ECAKTS - BNF (CAPTAGE RAWNE BLANCHE ET BRAS CATEAU)	- 6	1 500 000	1 500 000			000 009 7	2 130 000
TRATEMENT STATION DES HTS - BOIS DE MEFLES         0         2 630 000         2 630 000         2 630 000         2 630 000         32 000         32 000         550 000         550 000         550 000         550 000         500 000         500 000         7 20 322 300         119 435 977         43 228 898         12 684 442         12 022 879         12 022 879	042847	RESSOURCES DES ECARTS - MONTAGNE (BRAS GUILLAUME)	0	4 050 000	000 000		65 000	42 000	1 393 00
EXTENSION RESEAUXII         D         2 630 000         2 600 000         0         15 000         550 000           TOTAL         99 103 677         20 332 300         119 435 677         43 226 896         12 684 442         12 022 879	042848	TRATEMENT STATION DES HTS - BOIS OF NEFLES			CON DCO +	0	106 500	32 000	391150
99 103 677         20 332 300         119 435 877         43 228 896         12 664 442         5 000         500 000	042649	EXTENSION RESEAUX II	5	7 200 000	2 600 000	0	15 000	920 000	2 035 00
99 103 677 20 332 300 119 435 977 43 228 896 12 864 442 12 022 879			0	1 000 000	1 000 000	0	2 000	200 000	495 00
12 664 442 12 022 879		T0TAL	99 103 677	20 332 300	119 435 977	43 276 800			
						969 977 Ct	12 684 442	12 022 879	51 501 75



# Programme Pluriannuel de travaux du Budget Annexe de l'Eau de 2010 à 2017 et plus

	IV - ANNEXES BUDGET EAU			2				
	ENGAGEMENTS HORS BILAN			2		IV - ANNEXES BUDGET EAU		V
	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	DE PAEMENT	•			ENGAGEMENTS HORS BILAN		
		TO THE WILL		82.1	AUTORISATI	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	DE PAEMENT	B2.1
	DZ.1 SILUM IKM IKM KRANIOMSKATIOMS DE PROGRAMME ET CREMTS DE PAGEMENT	DORAMME ET CREDATS DE PAEDN				B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS D	B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PALEMENT	
			Montant des AP			Montani	Ides CP	
	N° ou inditulé de l'AP	Pour mémoire AP votée antérieur y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de palement amérieurs (AU 7/11/14 : tous les CA Antérieures + CP 2014 AVEC VIR REPORT à ce jour)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015	Restes à financer de l'exertice 2016	Restoss à financer (exercices 2017 ET +)
042817	Etudes Générales	1 550 000	000 095-	1 000 000	171 504			
042818	Ressource Forage du CERF	2300.000	1 200 000	3 500 000	100171	31,949	40 000	756 520
042819	Ressource Bellepierre	900 090 3	4 700 000	om me	28/8 6/5	275 000	210 000	136 384
042820	Ressource des Ecarts - secteur Bretagne (Captage Changron)	200 000 5	4 760 UUU	000 040 000	575 674	2 180 000	4 209 000	3 175 326
042821	Ressource Norwelle - Trinite	2 000 000	200 000	2 500 000	53 000	000 52	41 000	2331000
042822	Traitement Station Bellepierre	2 350 000	0	2 350 000	946 703	\$5,000	452 000	896.29
042823	Trailement Autros Stations	22 000 000	0	22 000 000	85 648	2 000	20 000	21 862 35
042824	Stockage	4 300 000	000 009-	3 700 000	415 654	2617415	499 269	167 662
308070	Electrical Distriction of the Control of the Contro	1 100 000	-400 000	000 002	545 728	154 272	Ö	
2007	CATETISIONS Research	8 500 000	4 500 000	13 000 000	11 945 550	200 002	354 450	
875	Kemoremeni Keseaux	3 000 000	100 000	3 100 000	3 100 000	G		
042827	Renouvellement Réseaux	10 500 000	0	10 500 000	10 324 199			
042828	Sectorisation Reseaux	2 400 000	-200 000	2.200 000	300 000 0		108671	
042829	Groupement Multi-Operateurs	1 063 677	12 298	1 075 975	20 200 1	Winz.	46 975	130 000
042830	Entretiens des ownages	000 006	-180 000	720.050	905 30E		0	
042833	Stockage ZAC Camélias	1 500 000	C	150000	600 CO.	DKD OIL	4 391	
042832	Renouvellement Réseaux 2012 - 2015	4 300 000	-1 100 000	3 200 000	1494 920	2,080	0	0
042834	Ressource Intercommunate	2 150 000	120	1 980 000	1/67007	637 023	0	
042835	Renforcement Réseaux 2012-2015	000000	1 500 000	00000		0	0	1 980 000
042838	Stockage LAVERDURE-CAMELIAS (Interco)	1 830 000	300 000	200 000	456 007	10 000	13 993	20 00
042839	Stockage Reservoir EST 5000 -CHALIDRON (interco)	1 210 000		2000 000 2	32 000	200005	190 000	1725 00
042840	Stockage MOULIN A VENT - BNF	1 760 000	000 001	000 029 6	36 664	52 000	100 000	563133
042841	Groupe Multi-Operatiours AEU 8 AEP BRETAGNE	2 000 000	OVA C	2000000		32,000	6	1 968 00
042842	Groupe Multi-Operateurs ANRU	1 500 000	6	1 500 000	/7h ##£	56 573	0	
042843	Groupe Multi-Operateurs AEU & AEP ST FRANCOIS	1 750 000	90	000 000	000	220 000	350 000	
042844	GROUPE AEU AEP BOIS DE NEFLES & BOIS ROUGE - BRETAGNE	1 808 000	200	2000 000 2	30,000	8 630	1 204 000	757 37
042845	INTERCO EST OUEST	7 500 000	3 (3	7 500 000	1 030 000	2 412 000	358 000	
042846	RESSOURCES DES ECARTS - BNF (CAPTAGE RANNE BLANCHE ET BRAS CATEAU)		2501000	1500 000	DAY 017	2 560 000	2 600 000	2 130 000
042847	RESSOURCES DES ECARTS - MONTAGNE (BRAS GUILLAUME)		4 050 000	4 050 000		65 000	42 000	1 393 00
042848	TRATEMENT STATION DES HTS - BOIS DE NEFLES		2 680 000	000 000		106 500	32 000	391150
042849	EXTENSION RESEAUX II		7 000 000	non non z	0	15 000	250 000	2 035 00
			1 000 000	1 000 000	0	2 000	200 000	495 000
	TOTAL	99 103 677	20 332 300	119 435 977	43 226 898	12 684 442	12 022 879	\$1 501 75



AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20160927-16504-DE

en date du 27/09/2016 ; REFERENCE ACTE : 16504